



26, 27 ET 28  
SEPTEMBRE  
2023

# Indépendant-e-s, choisissez d'être entendus et représentés

**Union-Indépendants est la première plateforme de revendication sociale qui représente les travailleurs et travailleuses indépendant-e-s, défend leurs droits et leur propose des services. La CFTD est membre fondateur d'Union-Indépendants.**

**UNION PORTE LA VOIX  
DES INDÉPENDANT-E-S**

- 1** **Union-Indépendants** revendique pour tous et toutes les indépendant-e-s solos la possibilité de négocier collectivement et d'être représentés face à leurs donneurs d'ordres, devant toutes les instances et juridictions compétentes.
- 2** **Union-Indépendants** revendique pour les travailleurs et travailleuses indépendant-e-s le droit de choisir leurs représentantes et représentants au sein de communautés organisées et reconnues. La représentativité doit être démocratique et électorale.
- 3** **Union-Indépendants** œuvre quotidiennement à la régulation des plateformes d'emploi de la mobilité et milite pour la mise en place d'un dialogue social dans toutes les plateformes d'emploi, tous secteurs confondus.
- 4** **Union-Indépendants** revendique un renforcement de la protection sociale des travailleuses et travailleurs indépendant-e-s solos (indemnités journalières, ATMP, retraite, etc) à due proportion de leurs cotisations sociales.

- 5** **Union-Indépendants** revendique la facilitation de l'accès à l'assurance perte d'activité pour tous et toutes.
- 6** **Union-Indépendants** revendique que les travailleurs et travailleuses indépendant-e-s à faibles revenus puissent bénéficier de la garantie Visale pour un accès au logement simplifié dans les mêmes conditions que les salarié-es précaires.
- 7** **Union-Indépendants** revendique le strict respect des délais de paiement légaux pour tous les indépendant-e-s.
- 8** **Union-Indépendants** souhaite faire de la déclaration de chiffres d'affaires des indépendant-e-s « un pouvoir de vivre » en donnant à celle-ci une valeur économique et juridique équivalente dans certains cas à celle d'une feuille de paie.
- 9** **Union-Indépendants** œuvre pour la fluidité des trajectoires professionnelles des travailleurs et travailleuses indépendant-e-s, du salariat vers la micro-entreprise et vice-versa.
- 10** **Union-Indépendants** milite pour un accès simplifié des indépendant-e-s à la formation et à son financement.

**Union**  
INDÉPENDANTS

**Adhérer à Union-Indépendants**, c'est utile !

**Adhérer à Union-Indépendants** vous permet d'être représenté-e et défendu-e auprès des Pouvoirs Publics, des Branches Professionnelles et des plateformes lorsque des élections professionnelles sont organisées, comme c'est le cas depuis mai 2022 pour les VTC et les livreurs.

**Adhérer à Union-Indépendants** vous permet d'être acteur et actrice de vos droits en participant aux débats et actions proposés par l'association en ligne et dans votre région.

**Adhérer à Union-Indépendants** vous permet aussi de bénéficier d'informations et de conseils adaptés à vos besoins. La diversité des adhérentes et des adhérents constitue la force et la dynamique d'Union-Indépendants.

**Rejoignez-nous grâce à notre site**  
**[www.union-independants.fr](http://www.union-independants.fr)**

Adhérez à UNION :



Adhésion spéciale VTC



Adhésion spéciale Livreurs

